



Grand Paris Seine Ouest vous permet de bénéficier d'un tarif minoré pour votre FPS, correspondant à une remise de 10€

Montant du FPS :

- Tarif forfaitaire : à 35€
- Tarif minoré si vous payez dans les 9 jours à compter de la date d'envoi du FPS figurant en première page du présent document : à 25€



Moyens de paiement :

Vous pouvez payer le FPS par carte bancaire sur le site stationnement.gouv.fr ou par téléphone au 0811 10 10 10 (serveur vocal, prix d'un appel normal + 0.05€/min).

Contestation :

Si vous souhaitez contester ce FPS, merci de vous reporter à la rubrique
« Comment contester cet avis de paiement ».

Pour obtenir plus d'informations sur le stationnement dans
les villes de Grand Paris Seine Ouest : seineouest.fr/stat